Compta Conseil Audit

ASSOCIATION INITIATIVE COMMINGES

Association régie par la loi de 1901

Siège social

7 Place du Maréchal Juin
Maison de Ma Région
31800 – SAINT GAUDENS

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
des Experts-Comptables Région Toulouse Midi-Pyrénées

Société de Commissaire aux Comptes inscrite auprès
de la Compagnie Régionale de Toulouse

3, rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
Tél. : 05 34 45 53 45 - Fax : 05 34 45 53 40
cca@athos-conseil.fr

SARL au capital de 200 000 € - RCS Toulouse B 415 048 669
TVA/CCE : FR 87415048669

ASSOCIATION INITIATIVE COMMINGES
7 Place du Maréchal Juin
Maison de Ma Région
31800 – SAINT GAUDENS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association INITIATIVE COMMINGES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous avons estimé que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

AC

ASSOCIATION INITIATIVE COMMINGES
7 Place du Maréchal Juin
Maison de Ma Région
31800 – SAINT GAUDENS

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date de d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par l'association INITIATIVE COMMINGES, décrite dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre audit ont porté sur le caractère approprié des règles et principes comptables appliqués et fournis dans les notes de l'annexe, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment celles ayant trait à la reconnaissance des produits ainsi que sur la présentation des comptes pris dans leur ensemble.

VERIFICATION DU RAPPORT MORAL ET FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercices professionnels applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

AC

ASSOCIATION INITIATIVE COMMINGES
7 Place du Maréchal Juin
Maison de Ma Région
31800 – SAINT GAUDENS

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

AC

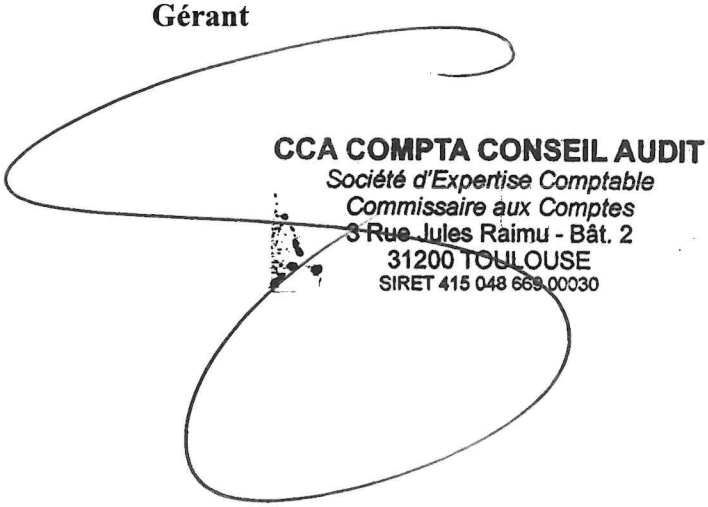
ASSOCIATION INITIATIVE COMMINGES
7 Place du Maréchal Juin
Maison de Ma Région
31800 – SAINT GAUDENS

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Toulouse,
Le 5 Juin 2024

Le commissaire aux comptes
COMPTA CONSEIL AUDIT
Aurélien GROSSIAS
Gérant



ASSOCIATION INITIATIVE COMMINGES
7 Place du Maréchal Juin
Maison de Ma Région
31800 – SAINT GAUDENS

ANNEXE

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

AC

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	9 316	8 582	735	1 021	286-	28.02-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	10		10	10		
	Prêts	419 121	1 617	417 504	584 038	166 534-	28.51-
	Autres immobilisations financières	70		70	70		
	Total II	428 518	10 199	418 319	585 139	166 820-	28.51-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	16 198	4 277	11 921	8 034	3 887	48.39
	Autres créances	80 146		80 146	44 325	35 820	80.81
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	659 339		659 339	554 068	105 271	19.00
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	1 113		1 113	1 741	628-	36.09-
	Total III	756 796	4 277	752 518	608 168	144 350	23.74
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 185 313	14 476	1 170 837	1 193 307	22 470-	1.88-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	1 023 457	1 024 125	668-	0.07-
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	162 414	143 962	18 452	12.82
	Report à nouveau		1 639-	1 639	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	30 926-	10 112	41 038-	405.83-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 154 945	1 176 560	21 615-	1.84-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 012	6 227	1 215-	19.51-
	Dettes fiscales et sociales	9 940	9 504	436	4.59
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	940	676	264	39.06
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		340	340-	100.00-
	Total IV	15 893	16 747	854-	5.10-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 170 837	1 193 307	22 470-	1.88-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	15 893	16 747		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	10 685	1 420	12 105	13 150	1 045-	7.95-
Chiffre d'affaires NET	10 685	1 420				
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			120 748	121 617	868-	0.71-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			13 436	5 184	8 251	159.16
Autres produits			3	10	6-	65.04-
Total des Produits d'exploitation (I)			146 292	139 961	6 332	4.52
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			49 154	34 778	14 376	41.34
Impôts, taxes et versements assimilés			626	484	142	29.41
Salaires et traitements			81 743	62 344	19 399	31.12
Charges sociales			26 555	19 326	7 229	37.41
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			286	503	217-	43.12-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 465	4 217	752-	17.83-
Dotations aux provisions			1 617	5 908	4 291-	72.63-
Autres charges			9 806	1 427	8 378	586.92
Total des Charges d'exploitation (II)			173 253	128 988	44 265	34.32
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			26 960-	10 973	37 933-	345.70-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 200	1 336	2 864	214.28
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	4 200	1 336	2 864	214.28
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	7 158	2 197	4 961	225.79
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	7 158	2 197	4 961	225.79
2. Résultat financier (V-VI)	2 958-	861-	2 097-	243.65-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	29 918-	10 112	40 030-	395.86-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 008		1 008	
Total des produits (I+III+V+VII)	150 492	141 297	9 196	6.51
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	181 419	131 185	50 234	38.29
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	30 926-	10 112	41 038-	405.83-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 170 837.30 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 0 Euros et dégageant un déficit de 30 926.22- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association Initiative Comminges est membre d'Initiative France, qui a défini des normes comptables propres. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice. Elles ont pour objet d'apporter une meilleure information financière compte tenu des spécificités de gestion des plateformes Initiative France.

L'association Initiative Comminges applique les normes comptables d'Initiative France dans le cadre d'une méthode préférentielle de présentation des comptes annuels.

Sur cet exercice, l'association a organisé 10 comités d'agrément seulement.
Pour ces 10 comités d'agrément, 30 dossiers ont été présentés et 27 prêts Initiative Comminges ont été sollicités pour un montant total de 162 000 €.
Au 31.12.2023, 26 prêts ont été accordés pour un montant total de 152 000 €, 11 prêts ont été décaissés pour 61 700 € et 10 prêts restaient à décaisser à la clôture de l'exercice pour une valeur globale de 64 000 €.
Sur les 26 prêts accordés, 5 prêts sont devenus caducs pour une valeur de 26 300 €.

L'association Initiative Comminges a également fêté ses 25 années d'existence au cours de cet exercice. Cet anniversaire a été l'occasion de rassembler, autour d'un évènement festif organisé lors de l'Assemblée Générale Annuelle dernière, les adhérents, les bénévoles, les bénéficiaires mais également l'ensemble des partenaires institutionnels et privés et acteurs du territoire avec lesquels l'association est en relation régulière.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

Association INITIATIVE COMMINGES
31800 ST GAUDENS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	1 426		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 891		
TOTAL	9 316		
TOTAL GENERAL	9 316		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			1 426	1 426
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 891	7 891
TOTAL			9 316	9 316
TOTAL GENERAL			9 316	9 316

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	405	286		691
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 891			7 891
TOTAL	8 296	286		8 582
TOTAL GENERAL	8 296	286		8 582

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	286				
TOTAL	286				
TOTAL GENERAL	286				

CCA COMPTA CONSEIL AUDI
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	964 045		9 311	9 258	964 098
Fonds propres avec droit de reprise	60 080			721	59 359
Réserves	143 962		18 452		162 414
Report à nouveau	1 639-		1 639		
Excédent ou déficit de l'exercice	10 112		10 112	30 926	30 926-
Situation nette	1 176 560		41 020	62 635	1 154 945
TOTAL I	1 176 560		39 514	40 905	1 154 945

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	5 908	1 617	5 908		1 617
Sur comptes clients	6 656	3 465	5 844		4 277
TOTAL	12 564	5 082	11 752		5 894
TOTAL GENERAL	12 564	5 082	11 752		5 894
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 082	11 752		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	419 121	419 121	
Autres immobilisations financières	70	70	
Clients douteux ou litigieux	11 198	11 198	
Autres créances clients	5 000	5 000	
Débiteurs divers	80 146	80 146	
Charges constatées d'avance	1 113	1 113	
TOTAL	516 648	516 648	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 443 838		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 614 663		

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	5 012	5 012		
Personnel et comptes rattachés	4 028	4 028		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 697	4 697		
Impôts sur les bénéfices	1 008	1 008		
Autres impôts taxes et assimilés	208	208		
Autres dettes	940	940		
TOTAL	15 893	15 893		

Variation des fonds propres

La variation des fonds propres sur l'activité prêt peut se résumer ainsi :

- Fonds de prêts sans droit de reprise au 31.12.2023 : 964 098 € soit une variation de 53 € par rapport à l'exercice précédent.
- Fonds de prêts avec droit de reprise au 31.12.2023 : 59 359 € soit une variation de -721 € par rapport à l'exercice précédent qui provient de l'affectation du déficit 2022 lié aux fonds de prêts.

La quote-part des fonds propres, affectable au fonctionnement de la plateforme, se présente ainsi au 31.12.2023 :
- Réserves diverses : 162 414 €
- Résultat fonctionnement : - 20 662 €.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Au 31.12.2023, les disponibilités étaient les suivantes :
- Trésorerie fonds de prêt : + 415.687 € (dont CAT : 80.000 €)
- Trésorerie fonctionnement : + 242.961 € (dont comptes livrets divers : 178.253 € et CAT : 20.000 €).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	5 000
Autres créances	80 092
Disponibilités	610
Total	85 702

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
FMR (Fonds Mutualisé de Revitalisation)	1 500
Communautés de Communes	57 835
Région Occitanie	55 014
BPI	3 153
EDF	5 000
Initiative France	1 400
Total	123 902

Ces subventions ont été versées dans le cadre du fonctionnement de l'association.
Pour information, le montant des subventions versées au titre du FMR concernant les fonds de prêts s'élève à 6.000 € pour l'exercice 2023.

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	1
Total	2

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice	30 926-
Impôt sur les bénéfices	1 008
Résultat avant impôt	29 918-
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	29 918-

Valorisation des contributions volontaires

Le bénévolat est quantifié grâce :
- aux relevés d'heures fournis par les différents bénévoles comme les parrains
- aux feuilles de présences remplies lors des différentes réunions comme les réunions des comités d'agrément, des diverses commissions techniques ou comités ad'hoc.

Le bénévolat est évalué sur la base de 50 € de l'heure comme en 2022, soit un montant global de
30.300 € pour 606 heures.

CCA COMPTA CONSEIL AUD
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2.520 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 2.520 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		64 000
PRETS ACCORDES NON DECAISSES	64 000	
Total (1)		64 000

Au 31.12.2023, le montant des prêts accordés par le comité d'agrément mais non décaissés n'est pas comptabilisé. Il figure en annexe parmi les engagements hors bilan.
Au 31.12.2023, l'engagement s'élève à 64.000 € pour 10 demandes de prêts.

Engagements reçus

CCA COMPTA CONSEIL AUDIT
Société d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
3 Rue Jules Raimu - Bât. 2
31200 TOULOUSE
SIRET 415 048 669 00030